|  |
| --- |
| Fiche de poste de Praticien Hospitalier  urgences, SMUR et UHCD |
| ***FONCTION PROPOSEE***   |  | | --- | | *Praticien hospitalier au sein du service des urgences, du SMUR et de l’UHCD du Centre Hospitalier de la Dracénie.*  *Nombre de postes à pourvoir : 3* | |
| ***ETABLISSEMENT RECRUTEUR*** |
| Centre hospitalier de la Dracénie (CHD)  Service des Urgences  route de Montferrat, 83300 DRAGUIGNAN  **Accès par :**  Autoroute A8, sortie Le Muy, 20 min par la route jusqu’à Draguignan  Distance 86 km de Toulon, 32 km de Fréjus, 91 km de Nice  Aéroport international à Nice et aéroport également à Toulon |
|  |
| **Présentation générale et synthétique de l’établissement** |
| Le CHD est l’établissement de santé de 1er recours pour le territoire, en expansion démographique, du haut VAR. Il offre l’ensemble des services de soins (MCO, psychiatrie, réanimation), d’un plateau technique (IRM, TDM, bloc opératoire, PUI et laboratoire) ainsi qu’une offre médico-sociale (EHPAD, SSIAD, CAMSP et CSAPA). Il est en direction commune avec l’EHPAD-SSIAD de Bargemon, et fait partie du GHT du VAR, dont le centre hospitalier de TOULON/LA SEINE sur MER est l’établissement Support.  Confronté à un déficit important, il est en cours d’élaboration de son projet d’établissement en 2021, dans une optique de relance de l’activité, notamment de chirurgie, et de coopérations renforcées tant avec le centre hospitalier intercommunal Fréjus-saint Raphael, qu’avec les établissements de recours de son territoire, en prenant en compte les spécificités de sa localisation (CHU de Nice et Marseille..).  Nombre de lits : 406 lits et 252 places (196 MCO – 272 en psychiatrie)  Le service UHCD est composé de 13 lits. Il est actuellement fermé pour des raisons conjoncturelles.  Le service d’accueil des urgences dispose de 8 salles de soins, d’une salle de déchoquage (adulte et enfant). Mise en place d’un circuit court afin de fluidifier le parcours des patients au sein des urgences.  Une maison médicale de garde est adossée au service des urgences, elle fonctionne avec des médecins libéraux de 20H à 0h toute la semaine.  Le service d’imagerie, le bloc opératoire et la réanimation / soins critiques sont situés à proximité immédiate du service des urgences. |
|  |
| **POSITION DANS LA STRUCTURE** |
| * **Liaisons hiérarchiques** : le chef du service des urgences ; * **Liaisons fonctionnelles** : le président de la CME, les chefs de service et de pôle du CHD, les médecins des services de soins ou medico-technique du CHD ; * **Liaisons sur le territoire** : * les chefs de service des services d’urgence/SMUR/UHCD des établissements membres du GHT 83 et ceux du GHT 06 ; * Médecins libéraux intervenant dans la maison médicale de garde ; * Médecins de ville du bassin dracénois ; * Médecins des structures d’amont ou d’aval ; |
|  |
| **Poste temps plein ;**  **Contrat** de Praticien Hospitalier ou Praticien contractuel (possibilité de rémunération sur poste de clinicien)  Rémunération selon les diplômes et l’expérience, en conformité avec les grilles de la fonction publique hospitalière.  Obligation d’inscription auprès du Conseil de l’ordre des médecins  CAMU ou DESC de médecine d’urgence ou grande expérience en Médecine d'Urgence |
|  |
| **PRESENTATION DE L’EQUIPE** |
| L’équipe du service des urgences se compose :   * Du chef de pôle des urgences – soins critiques * De 5 praticiens hospitaliers (+ 2 PH qui rejoindront l’équipe début décembre) * D’une équipe soignante (IDE, AS et ASH) * D’une équipe de secrétaire et d’agents d’accueil   Le renforcement de l’équipe par la constitution d’une équipe territoriale est en projet sur le GHT 83. |
|  |
| **MISSIONS DU POSTE**  Participer sur les plans diagnostique et thérapeutique à la prise en charge de l’ensemble des patients pris en charge par le pôle des urgences-SMUR  1). Assurer l’accueil et le traitement des urgences médico-chirurgicales et pédiatriques 2). Assurer la prise en charge des patients admis en UHCD 3). Intervenir à la demande du SAMU pour toute mission primaire ou secondaire (SMUR basé sur le site d’Etampes). 4). Participation à la continuité et à la permanence des soins 5). Participer au recensement et au codage de l’activité médicale dans son domaine d’activité 6). S’inscrire dans la démarche qualité / gestion des risques (EPP…) 7). Participer au fonctionnement institutionnel du CHSE en fonction des possibilités et disponibilités 8). S’inscrire dans la politique territoriale de santé, en fonction des orientations définies aux niveaux régional et institutionnel  Inscription auprès de l’Ordre des médecins CAMU ou DESC médecine d’urgence ou grande expérience en Médecine d'Urgence |